



## Commune de MAILLEBOIS

ANNÉE 2023

N° 184

Juin-septembre  
novembre

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : [www.maillebois.fr](http://www.maillebois.fr)

### Séance du 13 juin 2023

**Présents** : Danielle Girard, Françoise Hardy, Daniel Chéron, Manuel Fonseca, Jean Paul Alleaume, Ivo Vandeveld, Alexandre Maisons, François Caré, Patrick Toutain et Philippe Merlet

**Excusés** : Laurent Palat, Geoffrey Osternaud.

**Secrétaire de séance** : Philippe MERLET

#### Demande de subventions pour le lavoir de BLEVY ;

**M. le Maire** :

Nous devons finaliser les travaux sur le parc de Blévy ; le lavoir reste à rénover, et pour cela nous avons trois devis en notre possession

Pour la couverture : 11 459 € HT

Pour la charpente : 4 520 € HT

Pour le ravalement : 1808 € HT

Soit un total de 17 787 € HT

Pour ce financement, il nous est possible de demander des subventions :

- fonds de concours de l'agglomération, 50% soit 8 893 €

- plan patrimoine du département, 30% soit 5 336 €

Ce qui nous laisse en autofinancement, 20% soit : 3 558 €

La déclaration de travaux est validée par l'ABF, sous réserve de quelques prescriptions.

#### Informations et questions diverses

**M le Maire** :

Lors de précédents conseils, certains d'entre vous ont demandé un bilan de mi-mandat.

Voilà quelques éléments :

Nos points négatifs :

Echec quant au remplacement de notre médecin local

Echec quant au remplacement de notre bibliothécaire

Echec quant au remplacement de notre chauffeur de car.

Nos cimetières ne sont pas très bien entretenus

Nous avons des soucis dans notre communication, notamment la mise à jour du site, mais nous disposons de Panneau Pocket.

Mais nous avons aussi à notre actif de très bons points positifs :

Des personnels dévoués

Les services de nos écoles et cantines sont très bien assurés

Les sorties scolaires en bus sont maintenues et assurées

Le transport est gratuit pour la maternelle et le primaire, et largement subventionné pour le collègue et le lycée.

Le service de cantine à 1 € a été mis en place pour les familles les plus défavorisées

Notre CCAS est actif

Nous avons réhabilité le local à côté de la bibliothèque

Les peintures de l'école de Blévy ont été refaites pour la réalisation des fresques murales

Une partie du bitume a été refaite à l'école de Blévy

A  
U  
F  
I  
L  
L  
E  
D  
E  
L  
A  
B  
L  
A  
I  
S  
E

Le 10 juin nous avons mis en œuvre la demi-journée nettoyage, bords de routes et chemins. Nous déplorons un faible nombre de participants, mais adressons un grand MERCI aux personnes présentes. A noter une majorité de dames.

Conseil d'école ;

Pour la participation des enfants aux prochaines commémorations du 11 novembre, le débat a été soutenu, il faut préparer les enfants.

Dans cet esprit, il est demandé de transmettre des invitations aux familles, pour les commémorations du 8 mai et 11 novembre. Celles-ci pourraient transiter par les écoles.

Il en va de même pour le ramassage des déchets en bordure de routes et chemins. En cas de participation des enfants, il serait nécessaire de bien définir les parcours et l'encadrement.

**M Chéron :**

Je souhaite faire un point sur les travaux en cours

Il faut avancer sur les travaux d'isolation des fenêtres de l'école de Blévy, car il y a d'énormes pertes d'énergie et nous devons penser au bien-être des enfants.

Après concertation avec un architecte local qualifié, il n'est peut-être pas nécessaire de toucher aux fenêtres existantes, seulement les remettre en peinture et procéder à un doublage intérieur.

Nous disposons d'un devis d'une société spécialisée de Laons.

**M le Maire :** nous devons regarder la mise en place de ce système de double vitrage avec les radiateurs existants. Des opportunités se présentent avec le projet de financement étatique du 24 avril 2023.

Mais les différentes formalités administratives nous font perdre énormément de temps.

Nous allons provoquer une commission travaux.

Créations des restaurants scolaires

M le Maire : J'ai rencontré Monsieur le Sous-Préfet, il est favorable au projet, mais nous devons contacter au moins trois architectes ; un modèle de lancement de dossier nous a été transmis.

Eglise de Maillebois : Depuis notre réunion avec la DRAC, nous avons les coordonnées de trois architectes.

Nous allons lancer un appel d'offre auprès de ces trois architectes pour le diagnostic des églises de Blévy et Maillebois. Daniel Chéron a préparé les éléments du dossier.

Ensuite, il faudra une convention avec la DRAC, et nous pouvons faire appel aux dons au travers de la Fondation du Patrimoine.

**M Chéron :**

Pour la salle des fêtes de Maillebois il faut remettre en état certaines fenêtres, Du mastic et une bonne mise en peinture devraient faire l'affaire.

**M Toutain :**

J'ai participé à la commission mobilité de l'agglo, quatre formations pour les accompagnateurs scolaires sont mises en place

M le Maire : Nos quatre accompagnateurs y participeront.

Dans le cadre du grand plan mobilité douce, il existe un plan vélo pour l'Eure et Loir, et nous devrions penser à un plan vélo entre Blévy, Maillebois et Dampierre.

Un ou deux véhicules sont souvent stationnés sur la ou les chicanes en haut de Maillebois.

Ce sont des stationnements dangereux qui ne peuvent perdurer.

**M le Maire :** J'ai déjà averti les propriétaires et je vais contacter la gendramerie.

**M Caré :** il faut que cela cesse.

**M Fonseca :**

Pour sécuriser nos écoles, ne serait-il pas possible d'installer des panneaux lumineux ?

On voit cela régulièrement dans d'autres villes.

**M Alleaume :**

Nous rencontrons un souci au niveau du lagunage de Maillebois, les bâches arrivent en fin de vie et il y a des trous sur les zones sans eau.

Ces bâches ont une vingtaine d'années.

Le chiffrage est en cours, lors des interventions un curage sera réalisé.

Un comptage des poids lourds a été mis en œuvre, les résultats sont vraiment décevants car il ne semble pas correspondre à la réalité du trafic. Après contact avec les services de l'A2i qui ont mis en œuvre le comptage, une réunion doit être programmée à la rentrée afin de trouver une solution ou un compromis. L'objectif est de limiter ou interdire le trafic des poids lourds dans Blévy.

Le marquage au sol des STOP et des passages piétons doit être réalisé conjointement avec la commune de Jaudrais.

Les poubelles doivent être systématiquement rentrées dans les propriétés, soucis d'odeur suite aux chaleurs.

Pour information, un deuxième lustre à pampilles a été installé dans l'église de Blévy ; financement par les actions des JEP et l'association « Au Cœur de Nos Villages ».

La réinstallation de deux tableaux est aussi prévue dans l'église.

La vitesse, dans le cœur de Blévy, est de plus en plus dangereuse ; il est nécessaire de prendre une décision sur la limitation sachant que cela dépend du pouvoir de police du maire.

Nous pouvons limiter à 30 km/h la vitesse dans toute la commune ou certaines zones.

Ce sujet soulevant des débats passionnés, un point sera réalisé sur les différentes possibilités de panneau ou marquage, ainsi que dans la gestion administrative et policière, avant que le conseil délibère une bonne fois sur ce sujet.

\*\*\*\*\*

### **Séance du 28 septembre 2023**

**Présents** : Danielle Girard, Françoise Hardy, Daniel Chéron, Manuel Fonseca, Alexandre Maisons, François Caré, Patrick Toutain, Geoffrey Osternaud, Jean Paul Alleaume et Philippe Merlet

**Excusés** : Laurent Palat et Ivo Vandevelde,

**Secrétaire de séance** : Philippe Merlet

#### **Transfert du budget annexe eau et assainissement vers l'agglomération ;**

M. le Maire : Le conseil a voté en juin 2022, le transfert du budget annexe eau et assainissement.

Nous devons maintenant voter sur le plan comptable le transfert d'actifs et de passifs, de tout ou partie des excédents de fonctionnement et investissement au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à l'agglomération.

Nous avons déjà discuté en prévoyant de conserver dans le budget général de la commune la moitié de l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2022 soit 119 488,09 € et de ce fait transférer à l'agglomération :

50% de l'excédent de fonctionnement soit 119 488,09 €

100% de l'excédent d'investissement soit 188 834,35 €

Il convient de noter que la conservation d'une partie de l'excédent aura une incidence sur le tarif futur, qui pourrait augmenter plus que si nous avions transféré la totalité des excédents.

Tout en sachant que l'harmonisation des tarifs proposés par la trésorerie est un objectif du Président de l'Agglo. Monsieur le Maire fait lecture de la délibération de la trésorerie.

Le conseil municipal accepte par 9 pour et deux abstentions le transfert.

#### **Délibération ELI 28 pour maîtrise d'œuvre sur les travaux de la butte des Châtelet à Blévy ;**

M. le Maire : la commune de Maillebois adhère à ELI 28. Pour les travaux de voirie, de la butte des Châtelets, estimés à 37 803 €, nous avons la possibilité de confier par convention une mission de maîtrise d'œuvre à ELI 28 pour la réalisation de ces travaux avec les missions suivantes : étude de diagnostics, étude d'avant projets, études de projets, assistance pour la conclusion de marchés travaux, direction de l'exécution des contrats de travaux, assistance pour les opérations de réception.

Ces services sont qualifiés.

Le conseil accepte à l'unanimité.

## **Avis sur le projet d'extension de la centrale photovoltaïque ;**

Les services de la préfecture sont en train d'instruire le permis de construire, déposé le 29 juin par la SAS Centrale Photovoltaïque de Crucey 2 (EDF Renouvelable), relatif à l'extension du parc photovoltaïque sur les communes de Maillebois et Crucey.

Les services de la préfecture demandent au conseil municipal de délibérer sur le projet d'extension (article L122-V, R122-7 du code de l'environnement).

On se souvient que le 28 juin 2022, le conseil avait émis un avis défavorable de principe sur ce projet d'extension : 3 voix contre, 6 abstentions et 1 pour.

Plusieurs points avaient été évoqués en juin 2022

Dégâts de sangliers dans les cultures

Des battues ont été organisées l'hiver dernier, celles-ci doivent perdurer ; Drainage à proximité de l'exploitation agricole de la Verdière et ruissellement dû à trois gros émissaires évacuant les eaux du parc photovoltaïque.

Un diagnostic hydraulique a été réalisé par un cabinet d'étude et sera présenté en sous-préfecture le 13 octobre prochain. Il préconise en particulier la reprise du drainage de la verdière et la création de bassins de rétention pour limiter les impacts de ruissellement. Bruits liés au fonctionnement des onduleurs impactant l'élevage bovin de la ferme de la Verdière.

Des mesures de bruits ont été réalisées au cours de cet été. Les résultats de cette étude seront également présentés le 13 octobre.

Sur le plan financier, EDF Renouvelable, vient d'actualiser les retombées pour la commune : Annuellement pour Maillebois, taxe foncière et IFR 86 000 €, somme en légère augmentation car 84% sont attribués à Maillebois au lieu de 80 % (prévisionnel). Une seule fois la taxe d'aménagement, 113 000 € (sur la base du partage avec la commune de Crucey de 80% - 20% ; pourcentage non encore actualisé)

Le conseil déplore d'avoir reçu tous les documents affairant au dossier aussi tardivement car le volume d'informations est considérable.

M. Caré : Les sangliers sont de retour il faut très rapidement planifier des battues

M. Osternaud : Les études et diagnostics réalisés ne sont pas complets.

Pour le drainage, EDF renouvelable a enfin écouté les agriculteurs.

M. Fonseca : Les retombées financières sont acceptables pour la commune mais les résultats des études seront présentés le 13 octobre et tous les dégâts ne sont pas repris. Délibérer aujourd'hui est peut-être trop tôt.

Le conseil souhaite que les actions nécessaires sur la première phase du parc, soient prises en compte et bien mentionnées dans les documents.

M. Caré : il est souhaitable de mettre rapidement en place une commission d'analyse (le 12 octobre à 18 h est validé).

M. le Maire contactera les interlocuteurs de EDF renouvelable. Le conseil, à l'unanimité, ajourne la délibération

## **Informations et questions diverses**

M. le Maire :

La rentrée scolaire s'est relativement bien passée, pas de souci majeur avec les cars à l'exception d'un matin mais le dysfonctionnement a été rapidement réglé ;

Nous avons, 43 enfants à Blévy, 37 enfants à Maillebois et 78 enfants qui mangent à la cantine ;

Les enseignantes de l'école de Blévy, ont fait part de l'organisation d'une classe de neige en 2024, 49 enfants sont concernés. Le montant par enfant s'élèverait à 570 €.

La participation de l'APE est de 20 € par enfant et la coopérative scolaire participera aussi à hauteur de 20 € par enfant. Nous devons analyser la participation communale ;

Attention aux absences non déclarées pour la cantine scolaire. Les repas sont facturés si les parents ne préviennent pas à l'avance ;

## Tour de table :

M. Toutain :

Avec les différentes réunions, entre département et AD2I, a-t-on des informations sur le retour de la vitesse à 90 Km/h sur nos routes départementales ?

M. le Maire : Non, mais nous pourrions éventuellement poser la question.

M. Fonseca :

Merci pour l'éclairage. Concernant la sécurité routière, en quelques mois il y a eu trois accidents sérieux au niveau du carrefour à Chennevières. Les habitants sont en colère et envisagent une pétition.

M. Maire : des marquages au sol ont été réalisés pour signaler les « STOP »

M. Merlet : Une étude de travaux avec un panneau signalétique clignotant « carrefour dangereux » est en cours avec ELI 28.

M. Alleaume et M. Osternaud :

Attention, il est possible que des jeunes pratiquent l'Uubex dans des propriétés abandonnées. Ils entrent dans les propriétés souvent pour faire des photos.

M. le Maire : La gendarmerie est prévenue.

M. Merlet :

Le 1 juillet, une première demi-journée de nettoyage a été mis en place avec les habitants de Blévy.

Début de nettoyage au niveau du terrain de tennis, nettoyage du grand lavoir, des bordures du parc et du pont. Moments très conviviaux. Un énorme Merci aux participants

Bilan des Journées Européennes du patrimoine ;

Le 9 septembre, il y eu une concentration de 2 CV à Blévy place de l'église et un concert de Trompette dans l'église en fin d'après-midi vers 18 h00

Des expositions de peinture de nos artistes locaux et d'objets anciens ainsi que de cartes postales ont été exposés. Les 16 et 17 septembre, les expositions ont continué et la traditionnelle visite de l'église et son clocher a été mis en place. Encore une bonne participation et surtout un grand merci aux exposants qui ont rencontrés des visiteurs très enthousiastes.

Le 11 septembre, une réunion s'est déroulée avec les services de l'ELI 28. L'objectif était d'établir des études sur :

L'aménagement de la signalétique au niveau de l'école de Maillebois.

De modifier la signalisation du carrefour à Dampierre au niveau de la route venant de Chennevières / Maillebois

La signalétique du carrefour dangereux à Chennevières, rue de la Chapelle/ Route le Senonches/ Mainterne

Etudier le passage en limitation de vitesse à « 30 Km/h », la traversée de BLEVY, rue Saint Vincent/ rue du vieux pont, route de Dreux.

Le 13 septembre la commission travaux s'est réunie à l'école de Blévy en présence d'un architecte pour l'étude sur l'isolation des fenêtres et portes.

Des lettres recommandées sont parties vers des propriétaires de terrains et haies abandonnées.

Les poteaux bois a proximité de la place des marronniers de Chennevières sont évacués.

Merci à Daniel Chéron pour les travaux de remise en peinture des grilles de l'école. D'autres travaux seront réalisés avec des demandes de participations.

\*\*\*\*\*

## Séance du 6 novembre 2023

**Présents** : Mme Danielle Girard, Mme Françoise Hardy, M. Daniel Chéron, M. Alexandre Maisons, M. Geoffrey Osternaud, M. Jean Paul Alleaume et M. Ivo Vandeveldel,

**Excusés** : M. François Caré (pouvoir à M. Geoffrey Osternaud), M. Manuel Fonseca, M. Laurent Palat, M. Philippe Merlet (pouvoir à M. Ivo Vandeveldel), M. Patrick Toutain (pouvoir à M. Arnaud de Boisanger)

**Secrétaire de séance** : M. Ivo Vandeveldel

Le conseil approuve le compte rendu précédent à l'unanimité sous réserve de la modification suivante à la demande de M. Manuel Fonseca suite à son intervention sur le projet d'extension des panneaux photovoltaïques : *« il est écrit dans le compte rendu : les retombées financières sont acceptables pour la commune mais les résultats des études seront présentés le 13 octobre et tous les dégâts ne sont pas repris. Délibérer aujourd'hui est peut-être trop tôt. Ce que j'ai dit : je comprends que le conseil soit intéressé par les retombées financières pour la commune. Cependant il nous manque des éléments. Certains seront présentés le 13 octobre en réunion avec le sous-préfet et les documents envoyés par EDF il y a 2 jours, font plus de 400 pages. Comment peut-on délibérer sereinement dans ces conditions ? »*

### Subvention classe de neige

49 élèves participeront à cette classe dont le budget par élève est de € 570. La commune participera à hauteur de € 110 par élève à ce projet bisannuel. Approbation à l'unanimité.

### L'association Art et Clochers

Cette association organise des expositions d'œuvres artistiques et cette année elle a élu domicile au château de Maillebois. Elle souhaite néanmoins associer la commune par des expositions sur le domaine communal en des lieux non encore choisis. Cela nécessitera également l'engagement de volontaires pour y participer.

Cette exposition aura lieu l'été prochain pendant 4 mois.

Après échange, le conseil municipal donne son accord à l'association pour mettre à sa disposition des lieux du domaine communal mais note qu'il sera compliqué de trouver de volontaires pendant 4 mois sur plusieurs lieux.

### Questions et infos diverses

**M. le Maire** : - Les commémorations du 11 novembre auront lieu à 9h30 à Blévy, à 10h30 à Maillebois avec l'harmonie de Châteauneuf et à 11h30 à Dampierre sans l'harmonie. Il y aura chaque fois un vin d'honneur après la cérémonie. M. le Maire enverra un mail aux parents des enfants de nos écoles pour les inciter à venir participer. Il écrira aussi dans le cahier de liaison des enfants.

- La tempête de ces derniers jours n'a heureusement pas fait de victimes sauf un arbre de la place des marronniers qui est tombé. Il faudra réfléchir à le remplacer.

- M. le Maire tient à remercier quelques-uns de nos villageois:

Denis Dupont pour ses plaques d'égout.

Pascal Hauttaire pour avoir nettoyé un dépôt sauvage en limite de la Plesse.

Stéphane Boëdec pour avoir nettoyé les bouches d'engouffrement de Blévy.

Laurent Palat pour avoir commencé à débiter le marronnier tombé à Chennevières.

Des travaux doivent être effectués au niveau de la couverture et de la charpente de l'école de Blévy avec des filets pour éviter les oiseaux.

### **M. Osternaud :**

A-t-on des retours de nouvelles concernant les haies et les fossés ? Aucun malgré l'insistance de M. le Maire.

Beaucoup de bouches d'engouffrement sont bouchées à Dampierre. M. le Maire fait remarquer qu'elles ont été débouchées la semaine passée.

Quid des travaux routiers rue du Vivier, de la Verdière et autres ? M. le Maire répond qu'ils ont été validés et exécutés conformément aux devis.

M. Maisons pense qu'il faudra trouver à long terme une solution plus pérenne, mais à quel prix ?

**M. Alleaume** : Quelques arbres de la place de Blévy dépérissent suite à la sécheresse de cet été et à l'interdiction d'arroser. Il faudra penser à les remplacer rapidement puisqu'ils sont sous garantie pendant 2 ans.

Une recherche nocturne de fuite d'eau a permis de restreindre le secteur concerné, d'exclure une coulée chez des particuliers et de localiser celle-ci entre l'auberge des Trois Epis et le cimetière en remontant la rue Hubert Latham. Cela permettra aux équipes spécialisées de GEDIA de rechercher l'endroit exact de son origine.

***Vous êtes cordialement invités le***

***VENDREDI 19 JANVIER 2024***

***à la salle polyvalente de MAILLEBOIS***

***à partir de 19 h***

***Pour :***

***Les vœux du Maire***

***et du Conseil Municipal***

***Apéritif***

***Avec la participation du groupe vocal « Maille-voix »***

**Réservation obligatoire avant le 10 janvier 2024**

**Par téléphone au 02.37.48.17.35, ou par renvoi de ce coupon**

**à la Mairie de MAILLEBOIS**

**maillebois.28@gmail.com**

---

**Monsieur, Madame, - - - - -**

**Nombre de personnes- - - - -**

**Seront présents le vendredi 19 janvier 2024**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE MERCI**

